



ATHLETIC CLUB AUSCITAIN

Résidence du Moulias - Avenue des Pyrénées – 32000 AUCH

05 62 05 16 02 - ath.club.auch@wanadoo.fr

FICHE D'INSCRIPTION - SAISON 2022 – 2023 COMPETITEURS

IDENTITE DU FUTUR LICENCIÉ

NOM : Prénom : Sexe :

Date de naissance :

ADRESSE :

Pour les mineurs : renseignements parents

	<i>Numéro de téléphone</i>	<i>Adresse mail</i>
Athlète		
Mère		
Père		
Tuteur		

LICENCE :

- Je renouvelle ma licence à l'ACA dont le numéro est : (obligatoire)
- Je prends une licence à l'ACA en **Compétiteur**
- Ma licence est une mutation : club et numéro de licence.....

COTISATION ANNUELLE DE :

- 140 € pour les catégories de Benjamins à Masters
- 130 € pour l'école d'Athlétisme et les Poussins

L'achat du maillot sera obligatoire après inscription

DROIT A L'IMAGE

J'autorise l'A.C.A à utiliser mon image, ma silhouette, ma voix dans diverses publications, quel qu'en soit le support (vidéo, papier, film, site internet, revue, ...) dans le respect des dispositions légales en vigueur.

Date, lieu et signature de l'adhérent et du responsable légal :



CERTIFICAT MEDICAL ou QUESTIONNAIRE SANTE A JOINDRE AVEC LA FICHE D'INSCRIPTION

Pour la prise d'une 1ère licence ou le renouvellement de la licence d'un mineur, le titulaire de l'autorité parentale doit attester avoir rempli, avec son enfant, le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur et voir son enfant dispenser, dans les conditions prévues par le Code du Sport, de présenter un certificat médical.

RENSEIGNEMENTS MINEURS

FICHE DE RENSEIGNEMENTS à REMPLIR pour les MINEURS

Responsable (case à cocher):

- Père
 Mère
 Tuteur

Si l'enfant est dans un Etablissement Spécialisé le préciser pour tout contact :

Nom du référent :

Adresse postale :

Tél. fixe :

Portable :

Mail :

Renseignement responsable légal

Père :	Mère :
Prénom :	Prénom :
Nom :	Nom :
Adresse :	Adresse :
.....
Code Postal :	Code Postal :
Ville :	Ville :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e), Mr - Mme :

Responsable de (nom et prénom de l'enfant) :

Autorise :

- L'enfant à pratiquer l'Athlétisme à l'A.C.A. ;
- Les dirigeants de l'A.C.A., en cas de problème de santé urgent concernant l'enfant, à prendre toutes les mesures utiles, en particulier, demander son admission en établissement de soins public ou privé suivant la disponibilité et la proximité du service d'urgence et à l'accompagner à sa sortie de l'établissement, sous réserve de m'en avvertir au préalable ;
- Les dirigeants, entraîneurs ou parents des athlètes, à transporter l'enfant sur les lieux d'une compétition ou d'un stage d'athlétisme, dans le cas de déplacements non effectués en car ;
- Le club à utiliser l'image, la silhouette, la voix de l'enfant dans diverses publications (vidéo, revue de presse, site internet du club, papier) dans le respect des dispositions légales en vigueur.

Date et signature du responsable légal